

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 52 (1955)
Heft: 4

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que l'handicap récolte mis à part, tout apiculteur expérimenté connaît le danger du pillage dont sont victimes certaines colonies n'ayant pas encore atteint l'état de développement normal.

Eug. PUENZIEUX.

RAPPORTS CONFÉRENCES CONGRÈS

RAPPORT DU SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR 1954

Le prêt des livres

172 demandes de livres ont été faites en 1954. Il a été prêté :	
à 26 lecteurs vaudois	193 volumes ou brochures
à 20 lecteurs valaisans	157 » » »
à 13 lecteurs fribourgeois	77 » » »
à 10 lecteurs jurassiens	56 » » »
à 10 lecteurs neuchâtelois	40 » » »
à 7 lecteurs genevois	36 » » »
à 2 membres habitants en Suisse allemande	4 » » »
à 1 institution (Exposition de Lucerne)	53 » » »
89 lecteurs et institution	616 » » »

Le 31 décembre 104 volumes étaient en circulation.

Les acquisitions :

Dons

Un lot important d'ouvrages et de revues, environ 600 volumes, nous a été remis lors de l'évacuation du musée de la bibliothèque de l'Institut agricole du Champ de l'air à Lausanne. Ces volumes ont été classés dans notre bibliothèque pour autant que nous ne les possédions pas (120 volumes d'ouvrages divers et 76 volumes de revues). Une autre partie de ce lot a pris place sur nos rayons pour remplacer des exemplaires moins bien reliés ou défectueux. Enfin, le solde est venu enrichir la série de nos doublets. Les ouvrages et revues classés figureront dans la prochaine édition du catalogue de notre bibliothèque.

Une collection presque complète de notre Bulletin et Journal, de 1926 à 1953, nous a été donnée par M. Marcel Grosclaude, à Fleurier. Qu'il en soit remercié.

Achat

Ic 1020. Butler, C.G. — The world of the Honeybee. London 1954. XIV, 226 p. 8°.

Echanges

Nous avons reçu en échange de notre « Journal » les périodiques suivants : *Schweizerische Bienenzeitung (Die Blaue)*; *L'Ape. Organo della Società Ticinese del apicoltura*; *L'Abeille de France*; *La Gazette apicole*; *La Revue française d'apiculture*; *Le Monde apicole*. Bulletin du syndicat apicole d'Artois; *La Belgique apicole*; *Le rucher wallon*; *L'apicoltore d'Italia*; *L'apicoltore moderno*; *The Bee World*.

Toutes ces revues seront reliées et mises à la disposition des membres.

En 1954 il a été vendu 26 exemplaire de la « Conduite du rucher », au prix de souscription (le stock est maintenant épuisé), 20 exemplaires du Catalogue de la bibliothèque et 1 exemplaire de la Table des matières du « Bulletin ».

Il est rappelé aux membres que le délai de prêt est fixé par l'art. 5 du règlement à 1 mois. Si ce délai était respecté le bibliothécaire se trouverait dans la

possibilité d'augmenter sensiblement le nombre de volumes prêtés durant l'année. Il est recommandé aux lecteurs d'emballer soigneusement les livres lors du renvoi.

Jos. Dietrich, biblioth., Fribourg.

LES ASSURANCES DE « LA ROMANDE » EN 1954

Responsabilité civile. — Pendant l'année écoulée, nos abeilles ont causé par leurs piqûres de nombreux accidents dont certains ont eu des suites graves. Plusieurs personnes ont dû interrompre leurs travaux et avoir recours aux docteurs par suite de piqûres d'abeilles. Un troupeau de chèvres et différentes volailles ont subi des dégâts pour la même cause. A ce jour, l'assurance a versé comme indemnité, la somme de frs 1450,75. Malheureusement il reste deux cas en suspens. Dans le canton de Vaud nous déplorons en effet la mort à la fleur de l'âge d'un père de famille décédé en quelques minutes des suites de piqûres d'insecte. Vu la forte distance de tous ruchers du point où le drame se produisit, on peut difficilement l'attribuer à une piqûre d'abeilles. L'affaire est très difficile à solutionner. Le deuxième cas est moins grave, il s'est produit en Valais, où des abeilles qui venaient d'être amenées de la montagne piquèrent un cheval si gravement que le vétérinaire ordonna son abattage.

Je saisiss cette occasion pour remercier la Cie d'assurance « la Winterthur » auprès de laquelle « La Romande » est réassurée, et qui par l'entremise de son représentant à Neuchâtel, M. A. Berthoud a répondu avec bienveillance aux demandes d'indemnité présentées.

Assurances vol et déprédatiōns. — Deux cas provenant du Jura restaient en suspens au 1er janvier 54 et huit nouveaux cas se sont produits pendant l'année. Trois cas n'ont pas été pris en considération, vu qu'il s'agissait de dégâts provenant de force majeure, inondations, tempêtes. Les autres cas ont été indemnisés, soit trois dans le canton de Vaud et un dans le Jura. Il reste un cas en suspens dans le canton de Genève.

Je recommande à chaque apiculteur romand possédant plus de 10 ruches de verser dès le début de l'année en cours les surprimes prévues afin de ne pas avoir la désagréable surprise de voir l'indemnité à laquelle ils auraient droit en cas de sinistre réduite dans de fortes proportions. D'autre part l'obligation qu'ils ont de déposer une plainte pénale contre inconnu immédiatement après la constatation du sinistre doit être observée, cela facilitera grandement les recherches de la police qui se révèlent dans la plupart des cas extrêmement difficiles.

Je remercie MM. les inspecteurs cantonaux qui par des renseignements précis ont dans plusieurs cas facilité ma tâche.

Broquet.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† LÉON JAQUIER

Le 23 janvier écoulé, au soir, nous avons appris le décès subit de M. Léon JAQUIER, municipal et ancien syndic d'Yverdon, à l'âge de 59 ans.

M. Jaquier ne fut pas seulement un dynamique administrateur, il fut aussi